

# UFOLEP 2019 / 2020

Epreuves de septembre/octobre pour 2021



## TROPHÉE NOUVELLE AQUITAINE SPORT AUTO

Poursuite sur terre & Kart Cross

# **RÈGLEMENT PARTICULIER DU TROPHÉE** **Nouvelle Aquitaine Sport Auto (N.A.S.A)**

## **ARTICLE 1 : Présentation**

Le Trophée NASA 2020 se déroule sur 9 courses (dont 2 faites en septembre 2019 + 7 courses communes avec le TSA).

Seules les courses ayant lieu avant le national 2020 compteront pour la qualification de celui-ci.

Les manifestations de septembre - octobre 2020 compteront uniquement pour le trophée 2021 ainsi que pour la qualification au National 2021.

### **Calendrier et coordonnées des clubs organisateurs :**

#### **SAISON 2020**

- 31 Août et 1 Septembre 2019 ----- Badefols d'Ans
- 14 et 15 Septembre 2019 ----- Minzac
  
- 11 et 12 Avril ----- Rouillé
- 25 et 26 Avril ----- Esclottes
- 09 et 10 Mai ----- Minzac
- 23 et 24 Mai ----- Villefranque
- 06 et 07 Juin ----- Lombardia
- 20 et 21 Juin ----- Sarlat
- 04 et 05 Juillet ----- Duffort

#### **SAISON 2021**

- 05 et 06 Septembre ----- Badefols d'Ans
- 19 et 20 Septembre ----- Minzac
- 03 et 04 Octobre ----- Sarlat
- 17 et 18 Octobre ----- Coux

**Tous les pilotes et leurs accompagnateurs  
doivent le respect aux officiels et aux bénévoles  
sur chaque course sous peine de sanction  
applicable au pilote !!  
Le respect de chacun est essentiel pour tous.**

<p>Lieu : Circuit Henri Bellin 30 Rue Imperiale 86480 <b><u>ROUILLE</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 46.380474,0.053812</p> <p><b>Club</b> : Sport Mécanique Charentais (SMC 16)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr MARTY Stéphane L'Etang de Gouyat 16190 AIGNES et PUYPEROUX</p> <p>☎ 06 49 29 49 10 <a href="mailto:stephaniemarty1974@gmail.com">stephaniemarty1974@gmail.com</a></p>	<p>Lieu : Circuit d'Esclottes 47 120 <b><u>ESCLOTES</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 44.708528,0.144893</p> <p><b>Club</b> : Esclottes Auto Club (EAC)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr Sellier Éric Jean de Joie 47120 ESCLOTES</p> <p>☎ 06 88 54 26 86 <a href="mailto:ericseillier@yahoo.fr">ericseillier@yahoo.fr</a></p>	<p>Lieu : Circuit de Minzac Mas de Ringaud 24610 <b><u>MINZAC</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 44.970648,0.015434</p> <p><b>Club</b> : Sport Auto Minzac (SAM)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr Feuillerat Patrick 21 rue de Branlac 33170 GRADIGNAN</p> <p>☎ 05 56 89 54 00 / 06 63 19 44 02 <a href="mailto:patrick.feuilleterat@sfr.fr">patrick.feuilleterat@sfr.fr</a></p>
--	--	---

<p>Lieu : Circuit de Bellevue Chemin d'Aitachuri 64990 <b><u>VILLEFRANQUE</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 43.468922,-1.466692</p> <p><b>Club</b> : Club Auto Moto Millafranca (CAMM)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr PARAGE Claude Route de St Michel 64220 CARO</p> <p>☎ 06 07 39 31 24 <a href="mailto:valerie.parage@wanadoo.fr">valerie.parage@wanadoo.fr</a></p>	<p>Lieu : Circuit des Sources Las Pitangues 64150 <b><u>LOMBIA</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 43.568273,-0.126210</p> <p><b>Club</b> : Auto Club Mourenxois Lombiannais (ACML)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr CHOUVALOFF Serge 17 Rue Tovar 64150 MOURENX</p> <p>☎ 06 11 99 34 72 <a href="mailto:sergei.64@hotmail.fr">sergei.64@hotmail.fr</a></p>	<p>Lieu : Circuit de Bonnet Saint André d'Allas 24200 <b><u>SARLAT</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 44.866906,1.183258</p> <p><b>Club</b> : Association Circuit Automobile de Bonnet (ACAB)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr Mispoulet Bernard 122 Rue Adrien Thomas Roc Laumier 24200 SARLAT</p> <p>☎ 06 85 41 03 24 <a href="mailto:b.mispou@orange.fr">b.mispou@orange.fr</a></p>
--	---	---

<p>Lieu : Circuit de Duffort 32170 <b><u>DUFFORT</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 43.334332,0.417402</p> <p><b>Club</b> : Auto Club Duffort (ACC32)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr DALEAS Henri 4 Chemin du Lavoir 65220 SERE-RUSTAING</p> <p>☎ 06 22 21 00 89 <a href="mailto:daleas.henri@wanadoo.fr">daleas.henri@wanadoo.fr</a></p>	<p>Lieu : Circuit de Badefols d'Ans 24390 <b><u>BADEFOLS d'ANS</u></b></p> <p>Coordonnées GPS : 45.216461,1.198426</p> <p><b>Club</b> : Auto Cross Club de Badefols d'Ans</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr Grandchamp Éric Rafaillac 24390 BADEFOLS d'ANS</p> <p>☎ 06 86 77 52 58 <a href="mailto:grandchamp.eric@orange.fr">grandchamp.eric@orange.fr</a></p>	<p>Lieu : Circuit de Coux 17130 <b><u>COUX</u></b></p> <p>Coordonnées GPS :</p> <p><b>Club</b> : Sport Méca Charentais (SMC 17)</p> <p><u>Engagement à envoyer à :</u> Mr Cousinet Eric La Guignerie 17130 COUX</p> <p>☎ 06 08 26 04 51 <a href="mailto:cousinet.eric@orange.fr">cousinet.eric@orange.fr</a></p>
--	---	--

**ARTICLE 2 : Responsables du trophée NASA**

- Tous les membres du Trophée NASA présents
- Tous les officiels désignés pour chaque épreuve
- Le collège des commissaires
- L'organisateur du jour
- Tout membre de la CNS présent
- Le représentant pilote de chaque catégorie

Le représentant pilote de chaque catégorie sera le 1<sup>er</sup> de la saison passée, à défaut le second.  
Toute décision importante sera prise après réunion du collège des commissaires.

**COORDONNÉES ET ROLES DES MEMBRES DU TROPHÉE NASA**

FEUILLERAT Martine Responsable Trophée, Suivi des classements	21 Rue de Branlac 33170 GRADIGNAN	05 56 89 54 00 06 26 20 48 91	patrick.feullerat@sfr.fr
FEUILLERAT Patrick Membre CNS, Réfèrent réglementation	21 Rue de Branlac 33170 GRADIGNAN	05 56 89 54 00 06 63 19 44 02	patrick.feullerat@sfr.fr
MISPOULET Bernard Responsable Technique	122 Rue Adrien Thomas Roc Laumier 24200 SARLAT	06 85 41 03 24	b.mispou@orange.fr
FEUILLERAT Cynthia Responsable Pointage	19 Boulevard Pey Arnaud 33610 CANEJAN	06 17 87 03 37	cs.feullerat@sfr.fr
LASNIER Patrick Responsable des officiels	4 Route de La côte 16210 ST QUENTIN DE CHALAIS	06 67 95 19 15	patromtom3@gmail.com
DE ROSSI Stéphane Secrétaire	6 Rue des Vignes 33640 PORTETS	06 95 17 83 52	derossi_stephane@yahoo.fr
GRANDCHAMP Éric Représentant club de Badefols	Rafaillac 24390 BADEFOLS D'ANS	06 86 77 52 58	grandchamp.eric@orange.fr
MARTY Stéphane et Stéphanie Représentants club de SMC	L'Etang de Gouyat 16190 AIGNES et PUYPEROUX	06 49 29 49 10	stephaniemarty1974@gmail.com
AUDET Pierre Membre commission	19 Rue Pasteur 33230 COUTRAS	06 12 72 88 42	pierre-audet-fronsadais@cegetel.net
VOLUZAN Philippe Membre commission	67 Rue Arthur Rimbaud 33160 ST MEDARD EN JALLES	06 08 74 82 75	voluzan.philippe@neuf.fr
DUMAS Nicolas Membre commission	28 lieu dit Peyrefus 33420 DAIGNAC	07 81 45 34 07	dumasnicolas33@icloud.com
VAULT DESCHAMPS Alexandre Membre commission	La Justice 24250 DOMME	06 30 70 97 64	vaultdeschampsalex@gmail.com

### **ARTICLE 3 : Véhicules et concurrents admis**

Seront admis à participer à une épreuve du trophée, les concurrents et les véhicules qui seront conformes aux règlements techniques et administratifs nationaux UFOLEP 2019/2020 et **équipés obligatoirement de transpondeurs.** Transpondeur Chronolec à commander directement sur cette page internet :

<http://itschrono.com/boutique/fr/transpondeurs/12-transpondeur-ls-fil.html> (Transpondeur LS à Fil 12V).

**Attention, seuls les transpondeurs à 4 ou 5 chiffres sont autorisés, nous ne prenons aucun transpondeur à 6 chiffres.**

En cours de saison des contrôles pourront être effectués sur les véhicules afin de vérifier leur conformité.

Tout véhicule contrôlé non conforme en trophée et/ou championnat National sera disqualifié et le pilote perdra le bénéfice de ses points antérieurs acquis dans tous les trophées où il participe (application du règlement National).

Seront autorisés à participer les jeunes de 12 à 18 ans en 602 sous réserve qu'ils soient titulaires du CAA (certificat d'Aptitude Automobile et d'une autorisation parentale).

**SURCLASSEMENT** : un pilote a le droit de se surclasser en catégorie supérieure, mais ce sera **pour tout le reste de la saison** et ce conformément au règlement national.

**Le trophée NASA se réserve le droit de refuser ou d'exclure d'une manifestation ou du trophée toute personne pouvant porter préjudice à la bonne marche des manifestations.**

### **ARTICLE 4 : Inscription au trophée**

Le pilote devra commander sa vignette millésimée de 16 € auprès de son responsable de trophée dans lequel il voudra être qualifié. (les présidents de clubs ne la distribuant plus).

Tous les pilotes désirant participer à une épreuve du Trophée NASA devront s'acquitter d'un droit d'inscription d'un montant de 10€ qui sera à adresser à : Mme Feuillerat Martine, 21 Rue de Branlac, 33170 Gradignan, à l'aide du bulletin d'inscription que vous trouverez à la fin de ce règlement.

**Une étiquette NASA à coller sur la FICHE PILOTE à l'emplacement prévu** sera délivrée après paiement de cette inscription.

Du fait de cette inscription, un bonus de 20 points sera acquis pour le trophée NASA.

**Avant tout engagement à une manifestation, le pilote devra envoyer le montant de l'inscription au trophée de 10€** afin d'avoir un numéro pour son véhicule (les 10 premiers numéros correspondant au classement de l'année précédente).

Le pilote recevra en retour sa confirmation d'inscription au trophée et son numéro de course, accompagné d'un numéro d'ordre d'inscription au trophée NASA qui sera à reporter impérativement sur le bulletin d'engagement à la course de trophée.

**SI CE NUMERO D'INSCRIPTION NE FIGURE PAS** sur les bulletins d'engagements reçus par l'organisateur, **L'ENGAGEMENT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE !**

**AUCUN NUMÉRO NE SERA DONNÉ PAR**  
**TÉLÉPHONE**

## **ARTICLE 5 : Règlements techniques**

Conformes aux règlements nationaux 2019/2020

## **ARTICLE 6 : Engagement courses**

A chaque course, un droit d'engagement d'un montant de 45€ sera perçu par l'organisateur. Ce chèque est obligatoire et doit être mis à l'ordre du club organisateur. (Voir les noms des clubs dans l'article 1)

**Seules les inscriptions accompagnées obligatoirement du règlement seront prises en compte et devront parvenir à l'organisateur** avec une **ENVELOPPE TIMBRÉE à votre nom et adresse** pour le retour de la confirmation d'engagement (Bulletin d'inscription à la course que vous trouverez à la fin de ce règlement, à imprimer).

Si plusieurs engagements portent la même date de cachet de la poste, ils seront inscrits dans l'ordre du classement provisoire du trophée (tirage au sort pour la 1ere course).

Seront prioritaires les pilotes ayant choisi les trophées NASA ou TSA qualificatifs au national et ce jusqu'à 3 semaines avant la manifestation.

## **AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS EN COMPTE SANS LE CHEQUE ET SERA SYSTÉMATIQUEMENT RETOURNÉ.**

**Tout pilote n'ayant pas envoyé son engagement dans les 8 jours partira en fond de grille**

**Le pilote qui se désiste moins de 8 jours avant la manifestation ne pourra prétendre à aucun remboursement sauf sur présentation d'un certificat médical ou preuve d'un cas de force majeure.**

Ayez néanmoins la correction d'informer par téléphone l'organisateur si vous ne pouvez pas participer à la manifestation.

Aucun engagement ne sera pris le samedi matin de la course.

- SI LA MANIFESTATION EST ANNULÉE EN TOTALITÉ pour cause d'intempéries le jour même, l'organisateur gardera la moitié du montant de l'aide à la sécurité payée par le pilote pour régler les frais de médecin, ambulance, assurance.

La différence sera remboursée par chèque au président du club qui aura la charge de la redonner à ses pilotes. Les lots de la remise des récompenses ne seront pas distribués.

- SI LA MANIFESTATION EST ANNULÉE EN PARTIE : des points seront attribués sur ce qui a pu être fait et sur les chronos. L'organisateur gardera alors la totalité des engagements et la remise des récompenses sera effectuée. Le Trophée NASA et l'organisateur pourront aussi aménager la journée afin de ne pas être obligés d'annuler la journée complète.

## **ARTICLE 7 : Vérifications Techniques, administratives, essais libres et chronométrés**

Des « pré-contrôles » techniques seront effectués en début de saison dans les clubs organisant des épreuves du trophée NASA. 40 points pour le trophée NASA seront attribués aux pilotes qui auront fait l'effort de faire pré-contrôler leur véhicule, ces derniers devront être prêts à rouler le jour du pré-contrôle.

**Aucun contrôle technique ne sera effectué en dehors des dates prévues au calendrier et ne pourront être faits ni au domicile des commissaires techniques ni au domicile des pilotes.**

CALENDRIER des pré-contrôles :

Pré-contrôles avec journée d'entraînement en porte ouverte :

- 01 Mars à Minzac
- 08 Mars à Minzac
- 15 Mars à Minzac
- 22 Mars à Minzac

Pré-contrôles uniquement :

- 28 Mars à Sarlat

**Les Commissaires Techniques devront IMPÉRATIVEMENT envoyer à Martine Feuillerat la liste des véhicules pré-contrôlés.**

Sur les manifestations :

Les vérifications administratives et techniques seront effectuées par les responsables du trophée et les officiels le samedi de 9h à 12h. C'est le pilote lui-même qui doit se rendre aux contrôles administratifs et techniques.

Il devra présenter au contrôle administratif :

- la licence en cours de validité avec la photo
- le permis de conduire (ou CAA avec autorisation parentale pour les 12/18 ans)
- le passeport de son véhicule
- la fiche pilote avec son timbre millésimé

Le pilote devra se présenter en tenue de course au contrôle technique en revanche il n'est pas utile d'y présenter sa licence.

Aucun contrôle administratif et technique ne sera effectué le samedi après-midi.

Exceptionnellement le pilote ne pouvant pas être présent le samedi matin devra prévoir de faire amener son véhicule et de le faire passer aux contrôles (penser à donner licence et passeport) par une tierce personne licenciée. **Le pilote viendra présenter son permis et sa tenue de course à son arrivée sur le site.**

ESSAIS LIBRES ET CHRONOS :

Les essais libres et chronos auront lieu **UNIQUEMENT** le samedi après midi de 13h30 à 16h par catégorie.

**LE PILOTE DEVRA S'Y PRÉSENTER IMPÉRATIVEMENT dans l'ordre défini (voir annexe).** Cet ordre pourra être modifié en fonction de la météo.

Pendant les essais chronométrés, seul le meilleur temps sera pris en compte.

Le drapeau « tricolore » sera mis en sortie de grille quelque soit le circuit.

Les places pour le départ les chronos seront attribuées à partir d'un classement général avec les pilotes des 2 trophées confondus NASA et TSA (Ce classement sera effectué avec le barème de point 20,17,15,13,12,11, 10...) sauf pour la 1ere à Rouillé où aura lieu un tirage aléatoire.

***Si le pilote n'arrive pas à temps à sa place pour les chronos, il partira fond de grille.***

En cas d'impossibilité pour l'organisateur de faire des chronos :

- pour la première épreuve un tirage au sort aura lieu

- pour les autres épreuves le départ se fera en fonction du classement provisoire et tirage au sort en fond de grille pour les non classés.

AUCUN CHRONO NE SERA FAIT EN DEHORS DES HEURES DÉFINIES

### ARTICLE 8 : Manches

Possibilité de faire 3 manches + 1 finale si toutes les conditions favorables sont réunies

Les 1<sup>ères</sup> manches auront lieu le samedi après midi après les essais chronos, donc vers 16h / 16h30. Si ces 1<sup>ères</sup> manches ne peuvent pas toutes être terminées le samedi, elles le seront le dimanche matin.

### ARTICLE 9 : Parc fermé

S'il est décidé de faire un parc fermé, tout pilote sera obligé de s'y soumettre pour vérification après les finales. Ce parc fermé sera STRICTEMENT INTERDIT à toute personne sauf aux officiels désignés et au pilote concerné accompagné de son mécano.

### ARTICLE 10 : Épreuve

Le nombre de concurrents est limité à 180 pilotes par épreuve.

Le nombre de pilotes par manche est limité à :

- 18 pour les KARTS
- 15 pour les AUTOS et MONOS

Le déroulement des manches se fait selon le règlement national.

Nombre de tours : 5 minimum

Les pilotes doivent se présenter en pré-grille dans l'ordre de passage annoncé pour gagner du temps.

Les pilotes de la première ligne peuvent choisir leur place sur la grille à CHAQUE départ.

### ARTICLE 11 : Réclamations et amendes

Une Réclamation ne peut être qu'individuelle et ne peut porter que sur une seule demande.

AUCUNE réclamation VERBALE n'est acceptée. Si le pilote est agressif, il s'expose lui-même à des sanctions.

AUCUN ACCOMPAGNANT N'EST ACCEPTÉ à la direction de course quand le pilote vient porter réclamation.

- Pour toute **RECLAMATION DE FAIT DE COURSE** le pilote devra venir seul à la direction de course **muni d'une réclamation écrite et d'un chèque de 85€ à l'ordre de l'Ufolep**, et ce dans la demi-heure qui suit la fin de sa manche.

- Pour toute **RECLAMATION TECHNIQUE, le montant du chèque s'élève alors à 300€**. Dans le cas où aucune anomalie ne pourrait être décelée sur le véhicule concerné, le pilote ayant porté réclamation supportera seul les frais engendrés. Dans le cas où le contrôle se révélerait positif c'est le propriétaire du véhicule concerné qui supportera les frais engendrés. (voir règlement sportif National)

- En cas de **licence manquante ou incomplète**, et de **toute autre pièce obligatoire demandée au CONTRÔLE ADMINISTRATIF**, le pilote est passible **d'une AMENDE de 31 € par pièce manquante ou incomplète** (règlement financier Ufolep).



## **ARTICLE 12 : Parc Pilote**

Une surface comprise entre 50m<sup>2</sup> et 70m<sup>2</sup> sera attribuée par pilote.

Une bâche devra être posée sous le véhicule de course, et un extincteur 6kg poudre type ABC sera obligatoire dans le stand.

En cas de vitesse excessive dans le parc, le directeur de course prendra les sanctions nécessaires. Obligation du port du casque pour se rendre en pré-grille mais pas pour un déplacement dans le parc en vue de réparation ou autre.

## **ARTICLE 13 : Classement**

A la journée : Les pilotes feront 3 (ou 4) manches de 5 tours minimum. On obtiendra le classement de la course en additionnant les points de chaque pilote dans les 3 (ou 4) manches. En cas d'égalité de points ils seront départagés :

- A l'issue de 2 (ou 3) premières manches, par les chronos.
- A l'issue de la manifestation, par le résultat de la finale. (Règlement sportif national)

Attribution des points de la journée :

Premier : 1 point

Deuxième : 2 points

Troisième : 3 points

Etc....

Non partant : 1 point de plus que le nombre de partants de la manche (ou série).

Un pilote qui est venu sur la grille par ses propres moyens n'est pas considéré comme non partant et prendra les points de sa série. Le véhicule ne doit pas être aidé pour arriver sur la grille de départ.

Classement au Trophée : Après une journée de course, chaque pilote se verra attribué ses points en fonction de la place qu'il occupait dans chacune des manches.

Pour les épreuves communes NASA / TSA les pilotes de chaque trophée seront reclassés à leur place respective en retirant les pilotes de l'autre trophée. Le pilote inscrit dans les 2 trophées marquera les points dans les 2 mais ne sera qualifiable au national que dans le trophée où il aura acheté sa vignette millésimée.

Barème de points spécifique au trophée NASA Poursuite sur terre / Kart cross :

Inscription régionale : 20 Points

Passage au pré-contrôle technique de la saison : 40 Points

Passage au contrôle technique de la course : 20 Points

En manche :

1 <sup>er</sup> .....	40 Points	10 <sup>ème</sup> .....	27 Points
2 <sup>ème</sup> .....	37 Points	11 <sup>ème</sup> .....	26 Points
3 <sup>ème</sup> .....	35 Points	12 <sup>ème</sup> .....	25 Points
4 <sup>ème</sup> .....	33 Points	13 <sup>ème</sup> .....	24 Points
5 <sup>ème</sup> .....	32 Points	14 <sup>ème</sup> .....	23 Points
6 <sup>ème</sup> .....	31 Points	15 <sup>ème</sup> .....	22 Points
7 <sup>ème</sup> .....	30 Points	16 <sup>ème</sup> .....	21 Points
8 <sup>ème</sup> .....	29 Points	17 <sup>ème</sup> .....	20 Points
9 <sup>ème</sup> .....	28 Points	18 <sup>ème</sup> .....	19 Points

19 <sup>ème</sup> .....	18 Points	29 <sup>ème</sup> .....	8 Points
20 <sup>ème</sup> .....	17 Points	30 <sup>ème</sup> .....	7 Points
21 <sup>ème</sup> .....	16 Points	31 <sup>ème</sup> .....	6 Points
22 <sup>ème</sup> .....	15 Points	32 <sup>ème</sup> .....	5 Points
23 <sup>ème</sup> .....	14 Points	33 <sup>ème</sup> .....	4 Points
24 <sup>ème</sup> .....	13 Points	34 <sup>ème</sup> .....	3 Points
25 <sup>ème</sup> .....	12 Points	35 <sup>ème</sup> .....	2 Points
26 <sup>ème</sup> .....	11 Points	36 <sup>ème</sup> et + .....	1 Point
27 <sup>ème</sup> .....	10 Points	Non partant :	0 Point
28 <sup>ème</sup> .....	9 Points		

## **ARTICLE 14 : ARRET SUR DRAPEAU ROUGE**

Un nouveau départ sera redonné si les 2/3 de la manche ne sont pas effectués et ce sur le classement du dernier tour entier pointé.

Le pilote déclencheur du drapeau rouge et tout autre pilote ayant reçu de l'aide pour repartir ou étant descendu de son véhicule ne pourra pas repartir. Les pilotes dont les véhicules étaient arrêtés avant le drapeau rouge ne pourront pas non plus repartir.

Les pilotes de la première ligne choisissent leur place sur la grille à **CHAQUE nouveau départ**.

## **ARTICLE 15 : Remise des récompenses**

A la fin de la journée, l'organisateur se doit de récompenser au minimum les 3 premiers de chaque catégorie par des trophées, coupes... et la totalité des pilotes en produits régionaux ou autres.

Seuls LES PILOTES PRÉSENTS lors de la remise des récompenses seront récompensés.

**AUCUNE AUTRE PERSONNE ne pourra récupérer son lot.**

## **ARTICLE 16 : Classement sur internet**

Tous les résultats du trophée NASA seront sur le site du Sport Auto Minzac :

<http://sport-auto-minzac.eklablog.com>

## **ARTICLE 17 : Championnat national**

Les meilleurs de chaque trophée seront sélectionnés au prorata du nombre d'engagés par série et par trophée pour aller disputer le championnat national organisé :

⇒ **Pour le Kart dans le département 32 à Tournecoupe, les 08 et 09 août 2020**

⇒ **Pour la Poursuite sur Terre dans le département 45 à Sougy, les 22 et 23 août 2020**

**Le nombre de sélectionnés pour les nationaux en kart est de 216 et en poursuite sur terre de 195.**

Pour être qualifié, un pilote doit avoir participé à au moins 2 épreuves dans la saison sportive du Trophée qualificatif. Il doit s'engager avec le véhicule avec lequel il s'est qualifié. Si le véhicule est détruit avant la dernière épreuve qualificative, le passeport sera visé « détruit » par le responsable du trophée. Dans ce cas, le pilote devra présenter les deux passeports techniques : l'ancien (détruit) et celui du nouveau véhicule

Si les pilotes sélectionnés ne désirent pas y aller, les suivants du classement seront contactés. Le quota de sélectionnés sera connu fin juin.

Pour les pilotes qualifiés pour le championnat national (poursuite sur terre ou kart-cross), les numéros sont attribués par la Commission Nationale, ils sont donnés sur le site <http://www.ufolep-cns-auto.fr/> sous l'onglet « Suivi des engagements »

Tous les véhicules devront être équipés d'un transpondeur Chronolec.

A partir du jeudi matin précédent la manifestation les repêchages auront lieu dans la région organisatrice.

### **Rappel de quelques règles de civisme lors des compétitions :**

A partir de quelques expériences fâcheuses vécues lors des dernières saisons, le trophée NASA et les responsables des circuits tiennent à rappeler que :

- Les pilotes et accompagnateurs ne doivent s'installer dans le parc qu'à partir de l'ouverture officielle car les terrains ne sont mis à disposition que pour la durée des manifestations. Ils doivent limiter la surface de leur installation afin que chacun puisse trouver place et sont priés de ne pas déplacer les barrières et autres marquages installés par l'organisateur.

- **LORS DES SOIRÉES** (vendredi soir, samedi soir, dimanche soir), **AUCUNE SONO, « CHANTEUR » ou TOUT AUTRE BRUIT NE SERONT TOLERÉS APRÈS MINUIT** sous peine de partir fond de grille à la manche suivante. Le pilote est responsable du bruit qu'il y a à son campement.

**Si récidive le pilote ne prendra pas le départ des prochaines manches de la journée.**

Tout officiel présent sur la course pourra constater les nuisances sonores et en faire part aux responsables et à la direction de course pour que la sanction soit appliquée.

Ceci, afin de préserver le repos de l'ensemble des personnes présentes sur le parc (organisateur et autres participants).

La convivialité qui accompagne la compétition sportive en Ufolep se doit le respect d'autrui.

L'organisateur se réserve le droit de faire des soirées et de dépasser cette limite d'heure sans pour autant en abuser.

- Lors des épreuves : les accompagnateurs désirant photographier ou filmer sont invités à respecter les règles de sécurité ; Pour prendre des photos sur le circuit (uniquement sur les postes de commissaires) la licence ou la carte professionnelle sera obligatoire et sous la responsabilité totale du directeur de course.

Pour le bon déroulement du trophée, si quelque chose vous « chagrine », il serait souhaitable de venir en parler aux responsables. Il ne faut pas rompre le dialogue mais l'instaurer.

A VOTRE ÉCOUTE

Les responsables du Trophée.

**Horaires des contrôles administratif et technique pour TOUS :**

<b>A partir de 9h le samedi jusqu'à midi</b>
--

**Ordre de passage des essais libres et chronos :**

Courses	Catégories	Courses	Catégories
---------	------------	---------	------------

<b>Rouillé</b>	<b>602 / 652</b>	<b>Esclottes</b>	<b>T 1200 / 1400</b>
<b>11 et 12 Avril</b>	<b>T 1200 / 1400</b>	<b>25 et 26 Avril</b>	<b>T 1700 / 2000</b>
	<b>T 1700 / 2000</b>		<b>500/ ER6 / Open</b>
	<b>500/ ER6 / Open</b>		<b>MA / MM / Proto</b>
	<b>MA / MM / Proto</b>		<b>602 / 652</b>

<b>Minzac</b>	<b>T 1700 / 2000</b>	<b>Villefranche</b>	<b>500 / ER6 / Open</b>
<b>09 et 10 Mai</b>	<b>500/ ER6 / Open</b>	<b>23 et 24 Mai</b>	<b>MA / MM / Proto</b>
	<b>MA / MM / Proto</b>		<b>602 / 652</b>
	<b>602 / 652</b>		<b>T 1200 / 1400</b>
	<b>T 1200 / 1400</b>		<b>T 1700 / 2000</b>

<b>Lombia</b>	<b>MA / MM / Proto</b>	<b>Sarlat</b>	<b>602 / 652</b>
<b>06 et 07 Juin</b>	<b>602 / 652</b>	<b>20 et 21 Juin</b>	<b>T 1200 / 1400</b>
	<b>T 1200 / 1400</b>		<b>T 1700 / 2000</b>
	<b>T 1700 / 2000</b>		<b>500 / ER6 / Open</b>
	<b>500 / ER6 / Open</b>		<b>MA / MM / Proto</b>

<b>Duffort</b>	<b>T 1200 / 1400</b>
<b>04 et 05 Juillet</b>	<b>T 1700 / 2000</b>
	<b>500 / ER6/Open</b>
	<b>MA/MM / Proto</b>
	<b>602 / 652</b>

<b>Badefols d'Ans</b>	<b>T 1700 / 2000</b>	<b>Minzac</b>	<b>500 / ER6 / Open</b>
<b>05 et 06 Septembre</b>	<b>500/ ER6 / Open</b>	<b>19 et 20 Septembre</b>	<b>MA / MM / Proto</b>
	<b>MA / MM / Proto</b>		<b>602 / 652</b>
	<b>602 / 652</b>		<b>T 1200 / 1400</b>
	<b>T 1200 / 1400</b>		<b>T 1700 / 2000</b>

<b>Sarlat</b>	<b>MA / MM / Proto</b>	<b>Coux</b>	<b>602 / 652</b>
<b>03 et 04 Octobre</b>	<b>602 / 652</b>	<b>17 et 18 Octobre</b>	<b>T 1200 / 1400</b>
	<b>T 1200 / 1400</b>		<b>T 1700 / 2000</b>
	<b>T 1700 / 2000</b>		<b>500 / ER6 / Open</b>
	<b>500 / ER6 / Open</b>		<b>MA / MM / Proto</b>

**DROIT D'INSCRIPTION AU TROPHÉE NASA 2020****Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse**

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

Tel fixe..... Portable.....

Date de naissance.....

Cocher la case si vous êtes CAA : 

Mail.....

Club.....N° de licence.....

N° de course actuel.....N° de course souhaité.....

N° de Transpondeur.....N° de vignette sécurisée.....

**Entourez votre Catégorie :**

<b>Kart</b>	<b>Tourisme</b>	<b>Proto</b>	<b>Mono</b>
602	T 1200-T1	P1	MA
652	T 1400-T2	P2	MM
500	T 1700-T3	P3	
ER6	T 2000-T4		
OPEN			

Droit d'inscription de 10€, l'inscription me donne le droit de participer à 1 ou plusieurs épreuves du Trophée NASA.

Si je veux être qualifiable au National dans le trophée NASA, j'achète aussi la vignette millésimée Ufolep à 16€.

(Dans ce cas je peux faire un chèque global de 26€)

Inscription à envoyer avec le chèque à L'ORDRE DE ALM à :

Martine Feuillerat, 21 Rue de Branlac, 33170 GRADIGNAN

**En m'inscrivant à ce trophée je m'engage à respecter ce présent règlement et à accepter toute sanction qui pourra être prise en cas de contrôle positif d'alcoolémie (à savoir : exclusion de la manche ou de la journée), de même qu'en cas de violences physiques ou verbales envers les officiels et les bénévoles.**

Fait à.....le.....

Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION A UNE ÉPREUVE DU TROPHÉE**

A renvoyer obligatoirement avec le chèque, de préférence 60 jours avant l'épreuve au club organisateur de la course

**Coordonnées des clubs page 2 du règlement du trophée NASA**

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la confirmation

NOM.....PRÉNOM.....  
 ADRESSE.....  
 CODE POSTAL.....VILLE.....  
 Tel fixe.....Portable.....  
 Date de naissance.....  
 Mail.....  
 Club.....N° de licence.....  
 N° de course.....N° de Transpondeur.....  
 N° d'ordre d'inscription au trophée OBLIGATOIRE.....  
 CHOIX de mon trophée qualificatif au national : .....  
 Entourez votre Catégorie :

<b>Kart</b>	<b>Tourisme</b>	<b>Proto</b>	<b>Mono</b>
602	T 1200 -T1	P1	MA
652	T 1400 -T2	P2	MM
500	T 1700 - T3	P3	
ER6	T 2000 -T4		
OPEN			

Madame, Monsieur, Mademoiselle.....demande à s'engager à l'épreuve Ufolep de ..... qui se déroulera le..... et reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et officiels.

Je verse à cet effet les droits d'engagement (participation aux frais de sécurité) s'élevant à 45€.

Ci-joint, le chèque bancaire n°..... à l'ordre du club organisateur.

**TOUTE INSCRIPTION SANS CHÈQUE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE ET SERA RETOURNÉE**

Tout engagement reçu la dernière semaine, le pilote partira fond de grille.

Fait à ..... Le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION :**

Me, Mr.....

Nous accusons réception de votre demande d'inscription datée du..... et nous vous attribuons le numéro.....

Catégorie.....

Droit d'inscription : Payé  Dû

Essai libres / Chronos le samedi après-midi ainsi que les 1<sup>ère</sup> manches

Cachet de l'organisateur Fait à..... Le.....